



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec

**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

La FCCQ accueille avec enthousiasme l'orientation manufacturière innovante

Montréal, le 14 avril 2016 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) accueille avec enthousiasme le soutien de 500 M\$ et l'orientation manufacturière innovante proposée dans les plans stratégiques du gouvernement et de ses sociétés d'état, Investissement Québec et le Centre de recherche industriel du Québec (CRIQ), déposé aujourd'hui par la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Dominique Anglade.

« Cette annonce constitue certainement la pierre angulaire d'un plan de match manufacturier, dont les orientations favoriseront le développement de ce secteur névralgique pour l'économie du Québec et de ses régions, puisqu'il est responsable de la très grande majorité de nos exportations », a déclaré Mme Françoise Bertrand présidente-directrice générale de la FCCQ.

La FCCQ salue la volonté exprimée par la ministre de donner une orientation manufacturière innovante aux plans stratégiques d'Investissement Québec et du CRIQ et d'assurer une plus grande collaboration entre les missions des organismes œuvrant sous sa gouverne. Elle considère que la synergie entre les organismes constitue assurément une plus grande force au service de nos entreprises puisqu'elle favorise la capacité d'innovation et l'amélioration de leur productivité. Cela rejoint les positions et recommandations que la FCCQ et son Comité manufacturier ont exprimées à maintes reprises.

Favoriser les régions et l'exportation

La stratégie gouvernementale privilégie, avec raison, le concept de manufacturier innovant, un concept qui encourage les entreprises à commercialiser à l'échelle mondiale des produits à plus forte valeur ajoutée, en misant sur l'automatisation avancée, incluant notamment la numérisation et la robotisation des procédés de fabrication. La FCCQ croit que cette approche encouragera les entreprises manufacturières à se démarquer par la fabrication de produits différenciés, à plus haute intensité technologique, qui présentent un fort potentiel à l'exportation.

Les orientations annoncées sont également une bonne nouvelle pour le développement des régions du Québec. Dans ce contexte, les entreprises auront besoin d'infrastructures numériques efficaces, pour se montrer compétitives et pouvoir se mesurer aux meilleures entreprises du monde.

Rehausser les profils de compétences

La FCCQ souligne qu'il faudra agir sur le rehaussement des profils de compétences des gestionnaires et travailleurs, car le concept de manufacturier innovant requiert une main-d'œuvre plus scolarisée et qualifiée, dont les compétences sont en lien avec les besoins de la fabrication de pointe. La FCCQ est d'avis qu'il s'agit d'un défi à relever pour notre système de formation professionnelle et technique, qui devra plus que jamais assurer l'adéquation entre la formation de la main-d'œuvre et les besoins du marché du travail.

Cette stratégie pourrait marquer un tournant pour nos entreprises manufacturières, et il est de l'intérêt de tous les acteurs d'effectuer un suivi rigoureux pour évaluer le succès des mesures. « Nous croyons que les objectifs des programmes d'aide devraient être chiffrés et les résultats des programmes, eu égard aux objectifs, mesurés puis, rendus publics. Comme nous l'avons mentionné à la commission Robillard, il s'agit de la seule façon d'estimer l'efficacité des mesures proposées et de porter des ajustements en cours d'exécution », a conclu Mme Bertrand.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de plus de 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :

Michel Philibert

Directeur des communications

Fédération des chambres de commerce du Québec

514-844-9571, poste 3242

Cell : 514 629-4468

michel.philibert@fccq.ca